

« Une singulière rencontre autour de Jean Tardieu. »

Samedi 16 janvier 2016

Jean Tardieu est un auteur dramatique souvent joué par les comédiens amateurs, que ce soit dans les compagnies ou dans des ateliers de pratique théâtrale. Afin de célébrer le vingtième anniversaire de sa disparition, la FNCTA, associée à la MPAA et en accord avec les ayants droits de l'auteur, organise le samedi 16 Janvier 2016 une rencontre autour de réalisations théâtrales des œuvres de Jean Tardieu à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs de Paris.

Dans ce cadre la FNCTA lance un concours, à l'échelon national, afin de permettre une large participation de troupes qui désireront « montrer » une des œuvres courtes de Jean Tardieu au cours de ce rassemblement festif. La manifestation sera présidée par Madame Alix Turolla-Tardieu, fille de l'auteur disparu.

1. Conditions de participations :

- Peuvent concourir les compagnies et/ou les comédiens amateurs *affiliés à la FNCTA*, présentant une pièce de Jean Tardieu.
- Le dossier de participation comportera, notamment :
 - * le nom de la Compagnie
 - * ses coordonnées
 - * son numéro d'affiliation à la FNCTA
 - * le titre et le résumé de la pièce jouée
 - * la durée du spectacle (de 10mn à 40 mn)
 - * la distribution
 - * une note détaillée de mise en scène
 - * les dates de représentations entre le dépôt du dossier et le 1^{er} octobre 2015, permettant l'élaboration d'une note de sélection du spectacle par l'union régionale Fncta.

Dossier disponible en téléchargement sur www.fncta.fr
ou sur demande auprès de la FNCTA.

A envoyer **avant le 30 juin 2015** à :
FNCTA
12 rue de la Chaussée d'Antin à
75009 Paris

2. Sélection finale

Le **10 octobre 2015**, au plus tard, une commission de sélection fédérale désignera les candidats qui présenteront leur lecture ou leur spectacle à Paris le samedi 16 janvier 2016.

3. Pour les compagnies sélectionnées.

- Organisation
 - *Les représentations auront lieu entre 16h et 21h le 16 janvier 2016.
 - *Un ordre de passage sera établi par la FNCTA
 - * Des répétitions et mises en place pourront avoir lieu la semaine précédente pour les troupes franciliennes et le vendredi 15 Janvier à partir de 14h00 et le samedi 16 janvier de 10h à 13h pour les troupes venant de plus loin.
- Conditions Générales
 - *Aucune prise en charge (déplacements, hébergement) ne sera effectuée par la FNCTA.
 - *Les droits SACD seront pris en charge par la MPAA.
 - *Un buffet offert réunira tous les participants au cours de la manifestation